

# Note sur les Comptes Nationaux Trimestriels

2024, N° 03

DECEMBRE 2024

## Les comptes nationaux du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

### SOMMAIRE :

□ Synthèse des résultats P1

□ Situation économique nationale P2

Secteur primaire P2  
... un dynamisme porté par l'Agriculture

Secteur secondaire P3  
... la croissance renforcée grâce aux industries agroalimentaires et à l'activité des BTP

Secteur tertiaire P4  
... en pleine croissance grâce au développement du commerce et des transports

Impôts et Taxes P5

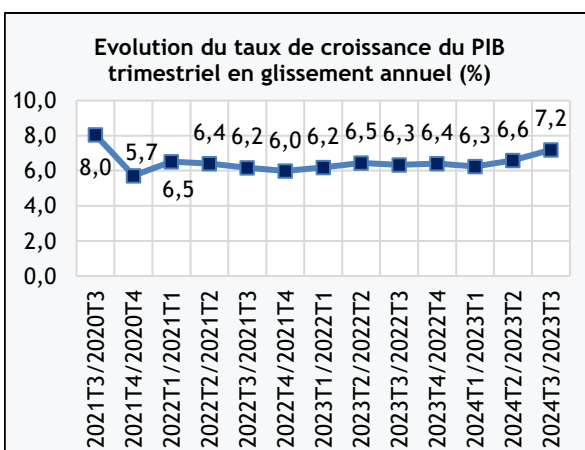
□ Annexe 1 : Synthèse méthodologique P6

□ Annexe 2 : Tableaux détaillés des résultats P9

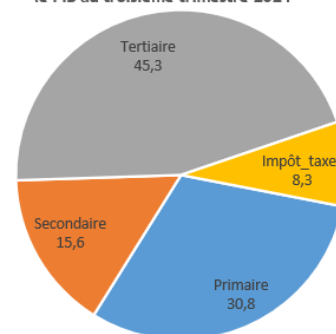
L'économie mondiale devrait rester stable avec un taux de croissance de 3,2% en 2024 en raison des perturbations de la production et du transport des produits de base, des conflits, des troubles sociaux et des phénomènes météorologiques extrêmes. Le Fonds Monétaire International (FMI) annonce une croissance mondiale de 3,2% en 2025.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait s'afficher à 3,6% en 2024 après 3,6% un an plus tôt. Au Nigéria, il est attendu un taux de croissance de 2,9% en 2024. Le FMI table sur une croissance de 6,2% en 2024 dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), d'après les perspectives économiques régionales d'octobre 2024.

Au plan national, l'activité économique s'est raffermie. Le Bénin enregistre, au troisième trimestre 2024, un taux de croissance de 7,2% après 6,6% un trimestre plus tôt et 6,3% à la même période de 2023. Une croissance ressentie dans les principaux secteurs d'activités : +5,9% pour le secteur primaire ; +8,7% pour le secondaire et +7,5% pour le tertiaire.



Part (%) de la Valeur ajoutée dans le PIB au troisième trimestre 2024



Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

1. Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024

# Situation économique nationale

**Le Bénin enregistre, au troisième trimestre 2024, une croissance économique de 7,2% après 6,6% un trimestre plutôt et 6,3% sur la même période il y a un an. Cette bonne performance est imputable au développement des activités économiques dans tous les principaux secteurs. Le secteur primaire reste toujours porté par l'Agriculture. Le secteur secondaire, conforté par l'agro-industrie et les BTP, poursuit sa croissance. Le secteur tertiaire, principal contributeur au PIB, maintient sa dynamique.**

## Secteur primaire

**... un dynamisme soutenu par l'Agriculture.**

Au troisième trimestre 2024, la valeur ajoutée du **secteur primaire a enregistré, une hausse de 5,9%** après 5,5% au deuxième trimestre et 4,8% un an plus tôt. La contribution du secteur à la croissance du PIB réel s'établit à 1,8% au troisième trimestre 2024 et sa part dans le PIB est estimée à 30,8% au cours de la période sous-revue.

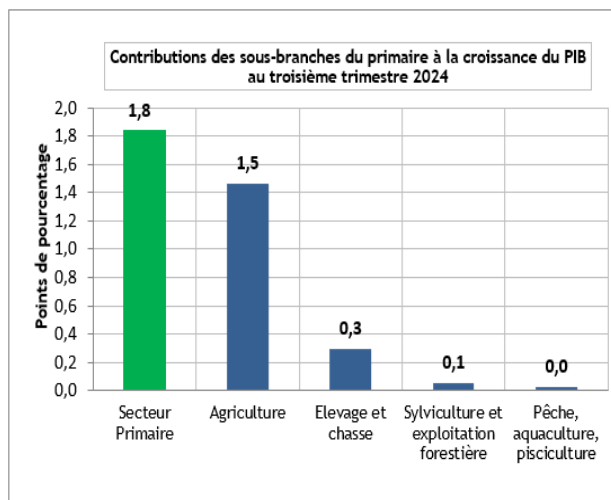
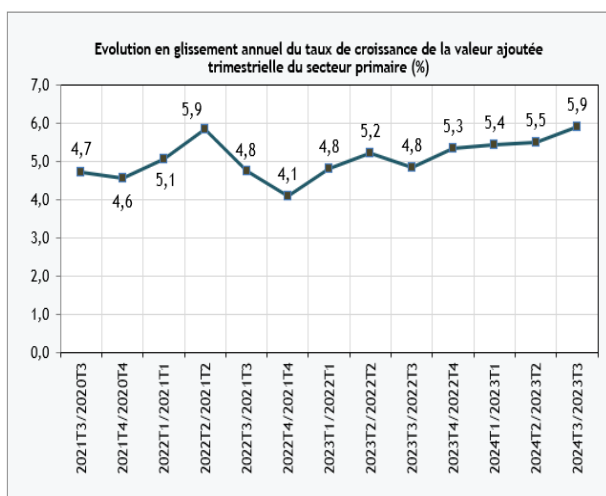
Grâce à la poursuite des actions visant à dynamiser le secteur primaire, les valeurs ajoutées de ses différentes branches ont connu des hausses importantes.

La branche « **Agriculture** », a connu un **accroissement de 5,7% de la valeur ajoutée** au troisième trimestre

2024 contre 4,7% sur le même trimestre il y a un an.

Au niveau de la branche « **Sylviculture et exploitation forestière** », on note une **hausse de 3,8%** après 3,7% un an plus tôt. Sa contribution à la croissance du PIB réel est restée à +0,1 point de pourcentage.

En ce qui concerne les branches « Elevage et Chasse » et « Pêche, aquaculture, pisciculture », elles ont enregistré des accroissements respectifs de 8,7% et 4,2% de leurs valeurs ajoutées au troisième trimestre 2024.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

## Secteur secondaire

...une croissance portée par les industries agroalimentaires et les BTP.

**Le secteur secondaire a enregistré, au troisième trimestre 2024 une croissance économique de 8,7%**, après 8,2% un trimestre plus tôt et 7,0% à la même période en 2023. Sa contribution à la croissance du PIB au cours de la période est de +1,3 points et sa part dans le PIB est de 15,6%.

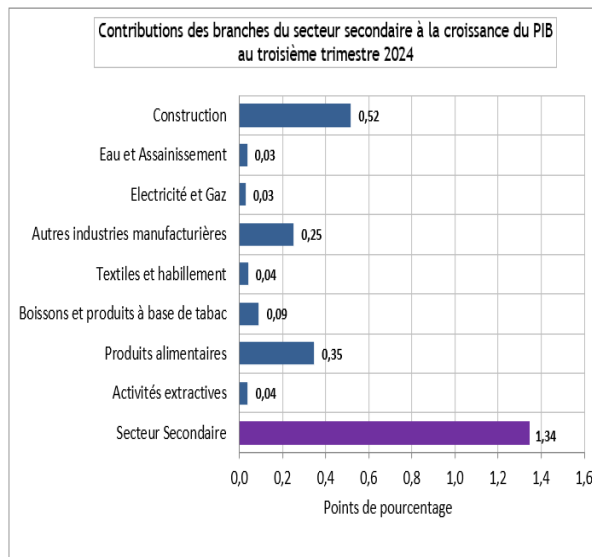
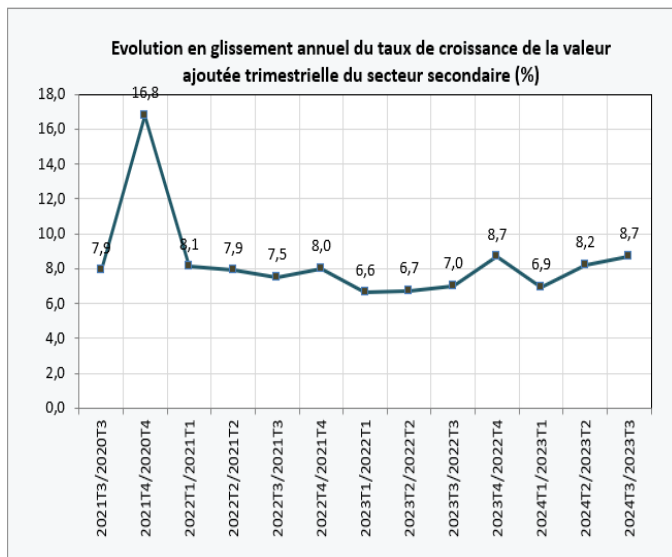
Cette performance est ressentie dans toutes les branches du secteur.

En effet, la branche « Fabrication de produits alimentaires » a connu une croissance de 6,7% après 6,5% un trimestre plus tôt et sa contribution à la croissance a été de +0,4 point de pourcentage. Par ailleurs, la branche « Fabrication de boissons » affiche une

hausse de 14,6% après 15,6% un trimestre plus tôt.

Avec la plus grande contribution (+0,5 point) à la croissance dans le secteur secondaire au troisième trimestre 2024, la branche « Construction » a enregistré une croissance de 10,4% après 8,4% au trimestre précédent et contre 7,6% à la même période de 2023. La valeur ajoutée de la branche « Autres industries manufacturières » s'est accrue de 8,6% après 7,7% un an plus tôt.

La branche « **Electricité et Gaz** » a vu sa valeur ajoutée s'accroître de 9,4% après 7,6% un trimestre plus tôt et 9,9% à la même période de l'année dernière.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

## Secteur tertiaire

*... en pleine croissance grâce au développement du commerce et du dynamisme des services publics*

**Principal moteur de la croissance**, le secteur tertiaire a connu, au troisième trimestre 2024 une croissance de 7,5% après 6,4% un trimestre plus tôt et 6,8% à la même période de l'année dernière. Sa contribution à la croissance est de 3,4 points de pourcentage et sa part dans le PIB est de 45,3% au troisième trimestre 2024. Les principales branches de ce secteur sont le « Commerce » et les « Administrations publiques ».

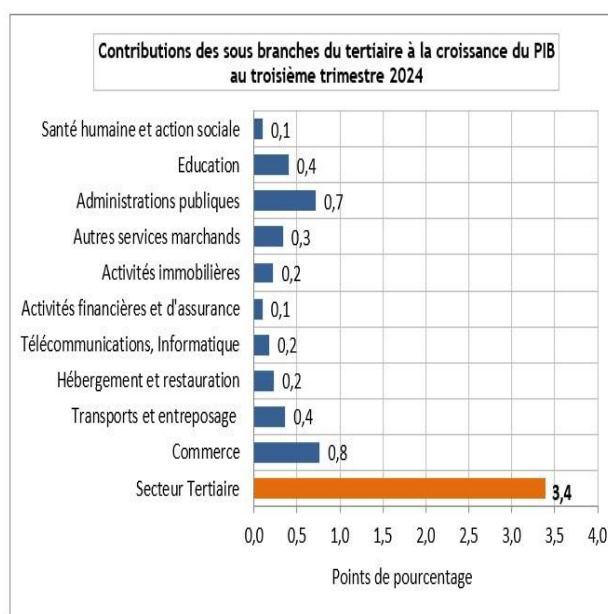
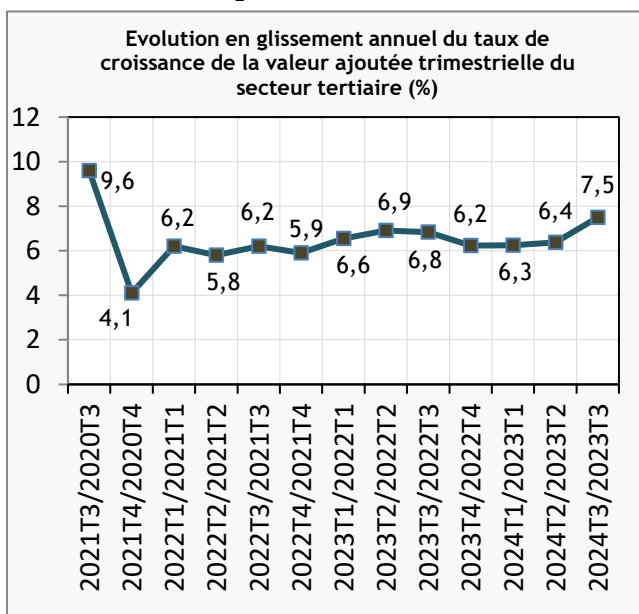
La branche « Commerce » a vu sa valeur ajoutée s'apprécier de 6,8% après 4,9% un trimestre plus tôt et a pesé pour 24,5% dans la valeur ajoutée totale de ce secteur.

La branche « Administrations publiques » quant à elle, enregistre une croissance de 10,4% après 9,9% un trimestre plus tôt et 8,3% à la

même période de l'année 2023. Ceci traduit le dynamisme et le bon fonctionnement de l'administration publique marqué entre autres par une dématérialisation des services publics de plus en plus efficace.

La valeur ajoutée de la branche « Transports et entreposage et activités de poste et courrier » a augmenté de 4,4% après 3,9% un trimestre plus tôt.

En ce qui concerne la branche « Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information », elle poursuit sa dynamique de croissance avec une valeur ajoutée qui s'apprécie de 10,2%, après 8,8% un trimestre plus tôt et 7,3% à la même période de 2023.

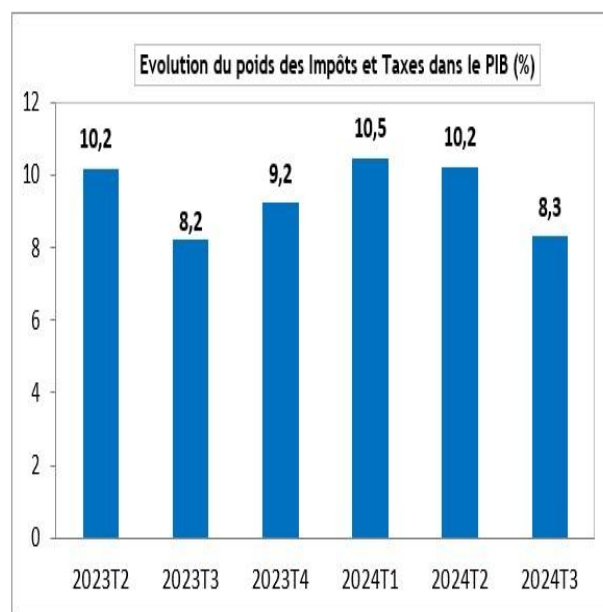
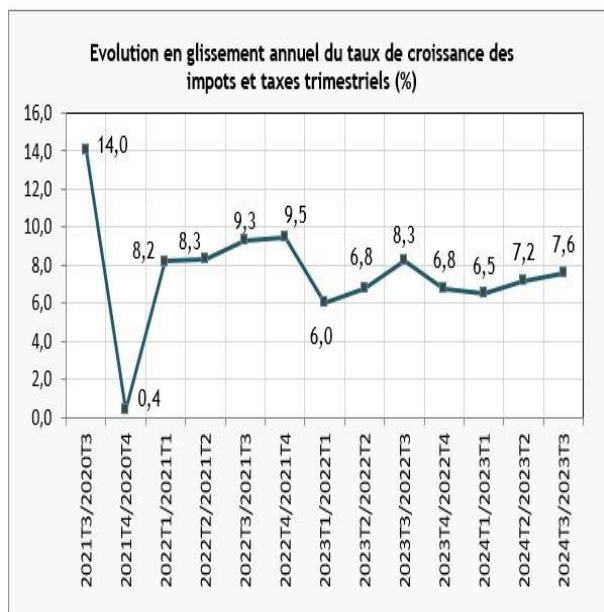


Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

## Impôts et taxes

Les impôts et taxes ont représenté 8,3% du PIB au troisième trimestre 2024. Sur cette période, leur taux de croissance s'est établi à 7,6% après

7,2% un trimestre plus tôt. Ils ont contribué à +0,6 point de pourcentage à la croissance du PIB sur la période sous revue.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

**ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS (CNT)**

Deux principales approches sont utilisées pour effectuer la trimestrialisation des comptes nationaux annuels à savoir, une approche strictement numérique et une autre fondée sur un modèle statistique.

L'approche numérique comprend l'ensemble des méthodes fondées sur la minimisation des moindres carrés, proposées par Denton et al. (1971), la méthode de Bassie (1958) et la méthode proposée par Ginsburgh (1973).

L'approche fondée sur un modèle statistique de la trimestrialisation repose sur une méthodologie qui se résume en deux étapes essentielles : la phase d'étalonnage et la phase de calage.

**Etalonnage**

Pour chaque poste de la comptabilité nationale, à un niveau d'agrégation intermédiaire, on postule l'existence de relation économétrique entre les valeurs annuelles (observées) de l'agrégat de comptabilité nationale (PIB, consommation, importation, exportation, ...) et l'indicateur conjoncturel annualisé (indice de production industrielle, indice des prix à la consommation, la valeur ajoutée des industries, consommation d'électricité, cours des matières premières, ...). De façon générale, on retient la spécification suivante :

$$Y_t = aI_t + b + u_t \quad (1)$$

$I_t$  désigne l'indicateur conjoncturel annualisé et  $Y_t$  la valeur de l'agrégat fournie par les comptes annuels.

$u_t$  est défini comme la cale. Ses propriétés permettent de choisir la méthode d'estimation de la relation (1).

Ainsi, si par exemple le modèle (1) est retenu on a les estimations suivantes :

$$\hat{Y}_t = \hat{a}I_t + \hat{b} \quad (2)$$

On postule ensuite que la relation observée sur quantités annuelles reste pertinente pour estimer les agrégats trimestriels si ceux-ci connaissent des évolutions relativement peu heurtées. Cette relation économétrique est donc appliquée à chaque valeur trimestrielle de l'indicateur conjoncturel. Ainsi, disposant des estimateurs  $\hat{a}$  et  $\hat{b}$  de la relation annuelle, on peut alors construire une première évaluation du compte trimestriel (non observé) à partir de la relation (2)

$$\hat{Y}_{it} = \hat{a} I_{it} + \frac{\hat{b}}{4} \quad (3)$$

$I_{it}$  : valeur de l'indicateur conjoncturelle au trimestre  $i$  de l'année  $t$ .

Cette première estimation des comptes trimestriels n'est en général pas satisfaisante du fait des imperfections du modèle :

$$\hat{Y}_t = \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it} \neq Y_t .$$

L'écart entre l'estimation annuelle et la valeur observée de  $Y$  doit être réparti entre les trimestres. Pour ce faire, on se propose de chercher  $u_{it}$ , terme aléatoire qui traduit l'évolution de l'agrégat  $Y$  non expliquée par la relation (3) de sorte que  $u_t = \sum_{i=1}^4 u_{it}$

Il reste donc à trouver une bonne méthode de répartition de cet écart non expliqué par l'indicateur conjoncturel car l'étalonnage est une méthode de conversion.

**Calage**

Cette phase est délicate et décisive pour la qualité de la trimestrialisation. L'on répartit le résidu de l'estimation économétrique entre les trimestres de manière à ajuster la valeur estimée annuelle de l'agrégat à sa valeur réelle. Le but est donc de rétablir une cohérence entre les valeurs trimestrielles de l'agrégat  $Y$  et ses valeurs annuelles par une répartition de l'écart  $\hat{u}_t$  entre la valeur annuelle observée de  $Y$  et sa valeur estimée par la somme des estimations trimestrielles :

$$\hat{u}_t = Y_t - \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it}$$

Il existe plusieurs techniques de calage. La plus simple consiste à répartir de manière uniforme le résidu annuel entre les quatre trimestres de l'année. On a alors :

$$Y_{it} = \hat{Y}_{it} + \frac{1}{4} \hat{u}_t \quad \text{et} \quad Y_t = \sum_{i=1}^4 Y_{it}$$

Mais cette méthode à l'inconvénient majeur de provoquer des sauts (ou des chutes) brusques de l'agrégat trimestriel estimé au premier trimestre de chaque année puisque le résidu trimestrialisé évolue par paliers. La technique de calage permet de rendre aussi régulier que possible l'allure des résidus trimestrialisés et par là celles du compte trimestrialisé. Telle que l'ont présenté N. PONTY (2001), Gregoir S. et Lacroix R., l'idée fondamentale du lissage qui consiste à minimiser la somme des carrés des accroissements du résidu trimestriel selon le programme<sup>1</sup> suivant :

$$(P) \begin{cases} \text{Min} \sum_{t=1}^T \sum_{i=1}^4 (\Delta u_{it})^2 \\ \text{Sc} \sum_{i=1}^4 u_{it} = \hat{u}_t ; \forall t = 1, 2, \dots, T \end{cases} ; \text{avec} \begin{cases} \Delta u_{1t} = u_{1t} - u_{4t-1} ; \forall t = 1, 2, \dots, T; \\ \Delta u_{it} = u_{it} - u_{i-1t} \quad \forall i = 1, 2, 3, 4 \end{cases}$$

Parmi les méthodes indirectes, deux d'entre elles ont été appliquées dans le cadre des travaux. Il s'agit de la méthode proportionnelle de Denton (1971) et sa version améliorée proposée par Cholette-Dagum (1994). Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le manuel 2017 du FMI<sup>2</sup> sur les Comptes nationaux trimestriels.

La présente note sur les Comptes nationaux trimestriels porte sur les résultats obtenus par la méthode de Denton.

Rappelons que mathématiquement, la version de base de la méthode proportionnelle de Denton (1971) pour la trimestrialisation des comptes nationaux est présentée comme suit :

$$\min_{X_t} \sum_{t=2}^{4T} \left( \frac{X_t}{I_t} - \frac{X_{t-1}}{I_{t-1}} \right)^2 \quad (1)$$

Sous contrainte :

$$\sum_{t=4y-3}^{4y} X_t = A_y ; \quad y=1, 2, \dots, T$$

avec

y : l'année d'observation des données ; y=1, 2, ..., T

t : est le temps en trimestre (pour, t = 4y-3 est le premier trimestre de l'année y, t=4y-2 est le deuxième trimestre de l'année y, t=4y-1 est le troisième trimestre de l'année y, t=4y est le quatrième trimestre de l'année y) ; la description de la transformation des indice des variables est présentée dans la suite à la définition 2 ;

A<sub>y</sub> : la valeur du compte annuel pour l'année y ;

X<sub>t</sub> : la valeur trimestrielle recherchée du compte pour le trimestre t ;

I<sub>t</sub> : la valeur de l'indicateur trimestriel relié au compte de branche ;

T : la dernière année pour laquelle un repère annuel est disponible.

Cette technique garde les séries étalonnées aussi proportionnelles que possible à l'indicateur en réduisant au minimum (au sens des moindres carrés) la différence dans l'ajustement par rapport aux trimestres voisins soumis à des contraintes fournies par les données repères annuelles. La méthode proportionnelle de Denton est une technique d'ajustement des séries trimestrielles en deux étapes : estimation préliminaire et ajustement pour répondre aux contraintes annuelles. Cette méthode est dite proportionnelle parce qu'elle suppose que la valeur du compte trimestriel est proportionnelle aux valeurs de l'indicateur relié.

Le rapport  $\frac{X_t}{I_t}$  entre le compte annuel et l'indicateur trimestriel est appelé ratio repère/indicateur (RI). La méthode proportionnelle de Denton permettant ainsi de faire une analyse de la relation entre compte annuel et indicateur trimestriel avec le ratio RI annuel. Une stabilité dans l'évolution du ratio annuel RI présage d'une bonne relation. Ainsi, selon cette méthode, le compte trimestriel peut être extrapolé à partir des valeurs I<sub>4T+k</sub> disponibles de l'indicateur I, pour les trimestres 4T + k, k=1, 2, 3, 4, avec T désignant la dernière année d'observation du compte annuel. La relation utilisée [18] est la suivante :

<sup>1</sup> Voir Nicolas PONTY (2001) ou Gregoir S. et Lacroix R.

<sup>2</sup> International Monetary Fund: Quarterly National Accounts Manual. 2017 Edition, Pre-Publication, november 2018, 86-126, (2018), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/qna/>

$$X_{4T+k} = I_{4T+k} \times \frac{X_{4T}}{I_{4T}}$$

avec  $4T$  le dernier trimestre de l'année  $T$ , et  $X_{4T+k}$  est la valeur du compte au  $(4T + k)^{\text{ième}}$  trimestre ( $4T + k$  correspond au  $k^{\text{ième}}$  trimestre de l'année  $T + 1$ ).

### **Nomenclature des comptes nationaux trimestriels du Bénin**

Le Bénin dispose de la série des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs de 1999 à 2017 élaborés selon le SCN 2008, des CNA provisoires rapides de 2018 à 2021 ainsi que des informations trimestrielles diverses sur l'activité économique.

En tenant compte des spécificités de l'économie Béninoise en lien avec le poids des branches d'activités, l'on est passé de 47 branches (y compris les Impôts et taxes) pour les comptes annuels à 23 branches (y compris les Impôts et taxes), pour les comptes nationaux trimestriels.



**ANNEXES 2 : TABLEAUX DETAILLES DES RESULTATS**

Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) trimestriel à prix constants (en milliards de F CFA)

Valeurs Ajoutées (milliards FCFA)	2023				2024		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>425,1</b>	<b>584,4</b>	<b>878,8</b>	<b>883,1</b>	<b>448,2</b>	<b>616,3</b>	<b>930,6</b>
Agriculture	276,5	435,2	728,2	727,1	290,1	457,1	769,5
Élevage et chasse	95,2	95,4	96,2	101,3	102,64	103,21	104,64
Sylviculture et exploitation forestière	38,6	38,9	39,2	39,5	40,0	40,4	40,7
Pêche, aquaculture, pisciculture	14,9	15,0	15,1	15,2	15,5	15,6	15,7
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>418,8</b>	<b>433,3</b>	<b>434,0</b>	<b>482,5</b>	<b>447,9</b>	<b>468,6</b>	<b>471,9</b>
Activités extractives	11,1	11,3	11,1	11,0	11,7	12,3	12,2
Fabrication de produits alimentaires	139,9	142,8	146,0	143,1	147,9	152,0	155,8
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	17,7	18,2	17,4	19,6	20,2	21,1	20,0
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	15,8	15,7	15,8	16,1	16,6	16,8	16,9
Autres industries manufacturières	77,3	83,2	82,2	79,0	83,6	91,2	89,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	9,7	8,3	8,3	9,7	10,3	9,0	9,1
Production, captage, traitement et distribution d'eau	13,5	13,6	13,5	13,3	14,3	14,5	14,5
Construction	133,9	140,1	139,7	190,8	143,3	151,9	154,2
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>1238,0</b>	<b>1195,7</b>	<b>1272,9</b>	<b>1299,5</b>	<b>1315,4</b>	<b>1271,9</b>	<b>1368,3</b>
Commerce	296,2	301,1	313,9	311,1	311,3	316,0	335,4
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	231,7	240,5	232,4	217,4	239,9	249,9	242,5
Hébergement et restauration	73,0	70,6	76,6	79,1	78,4	76,2	83,0
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	49,1	46,6	48,3	56,1	53,2	50,7	53,2
Activités financières et d'assurance	34,8	34,5	34,2	39,0	37,0	36,9	36,8
Activités immobilières	109,0	110,4	111,8	114,1	114,0	116,3	118,0
Autres services marchands	98,3	101,5	98,9	102,4	104,7	109,7	108,3
Administrations publiques	197,7	152,5	194,2	213,3	217,8	167,6	214,4
Éducation	121,9	112,0	131,6	132,9	130,9	120,6	142,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	26,3	26,0	31,0	34,1	28,1	28,0	33,7
<b>Impôt et taxes</b>	<b>242,4</b>	<b>250,4</b>	<b>232,1</b>	<b>270,9</b>	<b>258,1</b>	<b>268,4</b>	<b>249,7</b>
<b>PIB à prix constant</b>	<b>2324,3</b>	<b>2463,8</b>	<b>2817,8</b>	<b>2936,0</b>	<b>2469,6</b>	<b>2625,2</b>	<b>3020,5</b>

Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (%)

Taux de croissance du PIB réel (%)	2023				2024		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>4,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>
Agriculture	4,2	4,8	4,7	5,0	4,9	5,0	5,7
Elevage et chasse	7,4	7,9	6,4	8,8	7,8	8,2	8,7
Sylviculture et exploitation forestière	3,4	3,6	3,7	3,9	3,6	3,9	3,8
Pêche, aquaculture, pisciculture	3,6	3,7	3,6	3,8	3,9	4,0	4,2
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>7,0</b>	<b>8,7</b>	<b>6,9</b>	<b>8,2</b>	<b>8,7</b>
Activités extractives	6,1	6,2	7,2	7,3	6,2	8,9	9,8
Fabrication de produits alimentaires	6,1	5,8	5,2	6,1	5,8	6,5	6,7
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	14,9	14,8	15,1	13,9	13,6	15,6	14,6
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	4,8	5,3	5,2	5,6	5,0	6,4	7,0
Autres industries manufacturières	9,2	7,0	7,7	8,7	8,3	9,6	8,6
Production et distribution d'électricité et de gaz	6,0	9,3	9,9	9,8	6,2	7,6	9,4
Production, captage, traitement et distribution d'eau	5,4	5,5	6,3	6,1	5,8	6,2	7,2
Construction	5,1	6,7	7,6	10,6	7,0	8,4	10,4
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>6,6</b>	<b>6,9</b>	<b>6,8</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,5</b>
Commerce	4,8	5,2	5,3	4,1	5,1	4,9	6,8
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	6,1	9,7	8,3	2,1	3,5	3,9	4,4
Hébergement et restauration	4,7	5,3	5,5	6,5	7,4	7,9	8,4
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	8,8	6,3	7,3	13,8	8,5	8,8	10,2
Activités financières et d'assurance	6,0	8,5	8,8	7,2	6,3	6,8	7,8
Activités immobilières	4,6	4,7	4,5	6,2	4,6	5,4	5,6
Autres services marchands	5,4	4,9	7,3	8,5	6,6	8,2	9,5
Administrations publiques	10,4	8,5	8,3	9,3	10,1	9,9	10,4
Education	9,1	8,6	7,8	8,4	7,4	7,7	8,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6,2	6,8	6,3	7,0	6,8	7,5	8,8
<b>Impôt et taxes</b>	<b>6,0</b>	<b>6,8</b>	<b>8,3</b>	<b>6,8</b>	<b>6,5</b>	<b>7,2</b>	<b>7,6</b>
<b>PIB à prix constant</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,3</b>	<b>6,6</b>	<b>7,2</b>

Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2024

## Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou  
Directeur Général Adjoint : DAGA Jules  
Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINOU A. Raïmi  
Equipe de rédaction : ESSESSINOU A. Raïmi  
METOEVI Gbètognon  
LAOUROU Durel

### Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin  
Téléphone (229) 21 30 82 44/21 30 82 45  
Fax (229) 21 30 82 46  
E-mail : [instad@instad.bj](mailto:instad@instad.bj)  
Site internet : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)

### Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD-Bénin), *Comptes nationaux trimestriels : Note de publication*, Cotonou, décembre 2024.